Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 056-215602046-20260615-DEL43_2026-DE

COMMUNE SAINT ALLOUESTRE
ARRONDISSEMENT DE PONTIVY
DEPARTEMENT DU MORBIHAN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 13

L'an deux mille vingt-six, le quinze juin à vingt heures trente,

Le Conseil municipal de la commune de SAINT-ALLOUESTRE régulièrement convoqué le 05 juin 2026 s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Martine AUDIC, Maire.

Etaient présents : Martine AUDIC, Marie Hélène JÉHANNO, Gérard GUILLO, Astrid MAUGUEN, Raymond PICAUD, Christian MANDART, Sébastien LEROUX, Magali LE GOFF, Gaël MALCOSTE, Cindy PICAUD LE ROY, Audrey CORFMAT, Sarah LE PEN et Adrien BRIANT

Etaient absents excusés : Mickaël SEVENO et Paulette RIVOAL

Secrétaire de séance : Audrey CORFMAT

DELIBERATION N° 43-2026 - APPROBATION CONSEIL MUNICIPAL DU 20 AVRIL 2026

Le procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 20 avril 2026 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Pour copie conforme,
La Maire, Martine AUDIC

Pour le Maire,
Marie-Hélène JEHANNO
1ère Adjointe

MAIRIE de SAINT-ALLOUESTRE - 56 (Morbihan) -

Certifié exécutoire
le
Publié le 17 juin 2026